

Commune de HOULBEC-COCHEREL

PLAN LOCAL D'URBANISME

Servitudes d'Utilité Publique Plan d'ensemble 1/10000

"Vu pour être annexé à la délibération du 05/10/2017 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Houlbec-Cocherel,
Le Maire,



ARRÊTÉ LE : 22/06/2016
APPROUVÉ LE : 05/10/2017

Etude réalisée par :

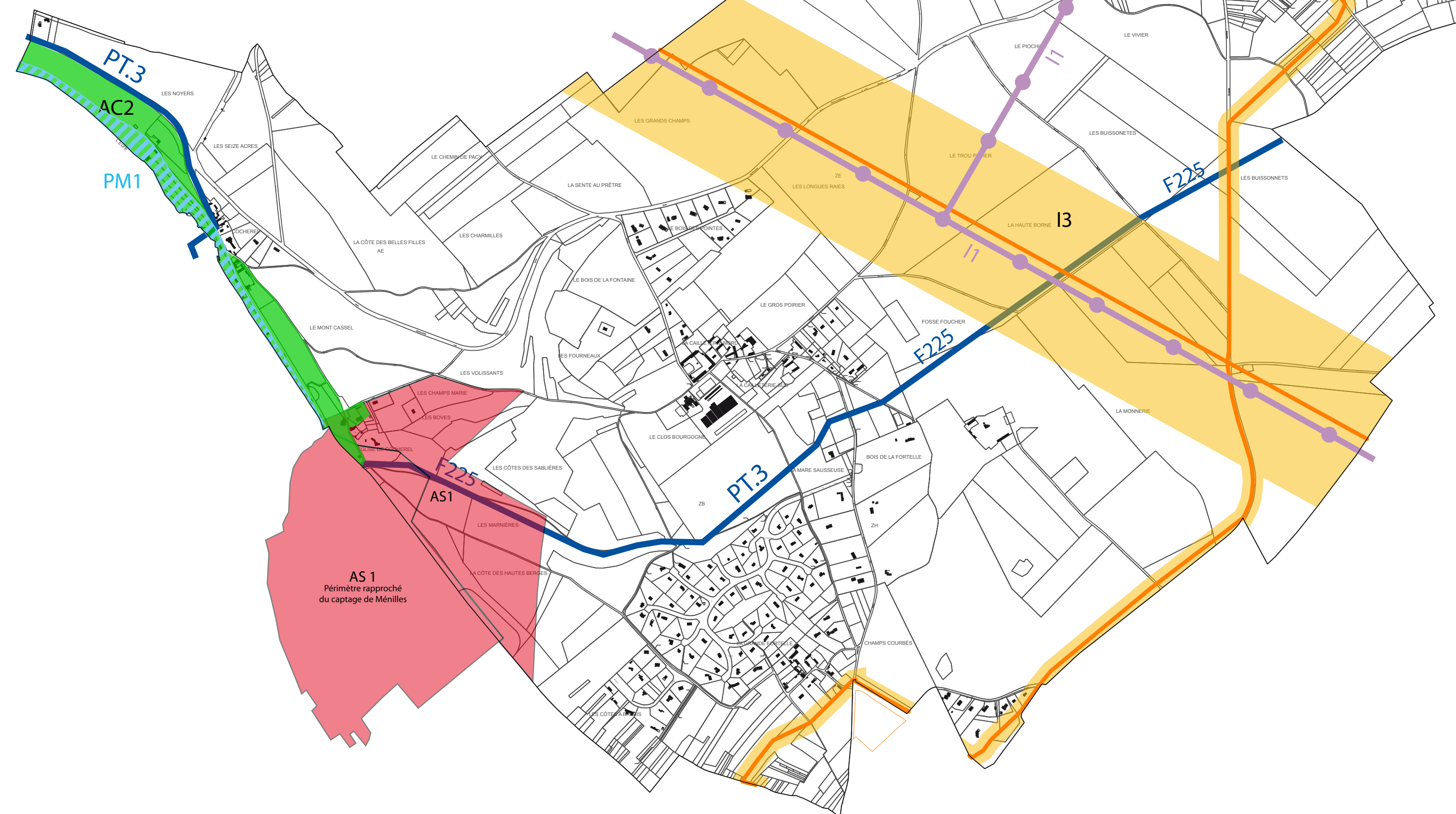


agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 05 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02 32 32 99 12

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprise du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. : 02 41 51 98 39



AC2

Protection des sites et des monuments naturels classés
Site formé par le cimetière et le tombeau d'Aristide Briand, classé le 15 novembre 1934
Site du pont de Cocherel, inscrit le 9 juin 1943
Site de la plaine de Cocherel, inscrit le 16 août 1977

AS1

Instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales
Captage de Ménilles « le Gord F1, le Gord F2, le Gord F3 » déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 7 octobre 2002

I1

Hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression
Pipeline Le Havre-Grandpuits (décret du 17 février 1966)
Pipeline d'Houlbec à la raffinerie de Vernon (décret du 27 mai 1969)

I1b

Construction et exploitation de pipe-lines par la société d'économie mixte de transports pétroliers par pipe-lines (TRAPIL)
Pipeline Port-Jérôme / Vernon

I3

Etablissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
Canalisation DN 600 Saint-Illiers-la-Ville / Saint-Pierre-de-Bosguéard
Canalisation DN 500 Le Havre / Beynes
Canalisation DN 150 Houlbec-Cocherel / Saint-Pierre-la-Garenne
Canalisation DN 150 Houlbec-Cocherel / Fauville

I4

Canalisations électriques

PM1

Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles : plan de prévention des risques d'inondation de l'Eure moyenne, approuvé par arrêté préfectoral du 29 juillet 2011

PT.3

Communications téléphoniques et télégraphiques
Câble F225
Ligne RG 2712G

T7

Servitudes aéronautiques
Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières. Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal. Dans la zone correspondant à un rayon de 24 Km autour de l'aérodrome d'EVREUX-FAUVILLE, tout nouvel obstacle dépassant le plan horizontal de cote 287 mètres N.G.F. devra faire l'objet d'un examen particulier.